



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

Objectif AFRIQUE

Lettre d'information
économique

N° 250 – décembre 2024

Les titres à la une

Afrique Centrale : Le Processus de Kimberley lève l'embargo sur les diamants Centrafricain

Afrique de l'Est : La France annule 138 MEUR de dette publique de la Somalie

Afrique de l'Ouest : La MIGA émet une garantie de plus de 500 M EUR pour des emprunts contractés par la BOAD

Afrique Australe: L'Afrique du Sud prend la présidence du G20 et dévoile ses priorités stratégiques

LE CHIFFRE À RETENIR

423 M€

d'entrées d'IDE français en zone CEMAC en 2023

Table des matières

FOCUS	4
Conjoncture.....	5
Environnement des affaires	10
Projets et financements.....	12
Secteurs d'activités	14
Energies et matières premières.....	14
Industrie, transports et services	17
Contacts.....	20

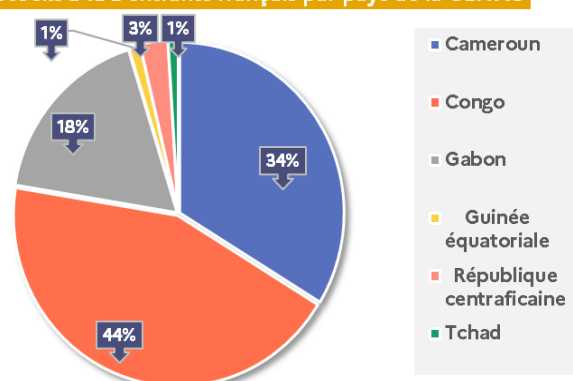
FOCUS

Dynamique des investissements directs français en Afrique centrale en 2023

Selon les données de la [Banque de France](#), les flux nets d'investissements directs (IDE) français vers la CEMAC se sont élevés à 423 M€, en légère baisse par rapport aux 442 M€ de 2022, dans un contexte de ralentissement général des flux d'IDE vers l'Afrique centrale, qui ont diminué à 5,9 Mds€ en 2023 contre 7,1 Mds€ l'année précédente, selon le [World Investment Report](#) de la CNUCED. Dans le paysage varié des flux d'IDE au sein de la CEMAC, le Cameroun émerge clairement comme le destinataire privilégié des investissements français, avec des entrées s'élevant à 535 M€ en 2023, en forte hausse par rapport aux 55 M€ enregistrés en 2022. Cette dynamique contraste avec celle des flux d'IDE globaux vers le Cameroun qui, d'après la CNUCED, ont fléchi de 14 %, s'établissant à 799 M USD (1,7 % du PIB). Les flux d'IDE français à destination du Gabon ont chuté significativement, s'établissant à 159 M€ en 2023, contre 689 M€ en 2022 (niveau le plus élevé de la dernière décennie). Pour le Congo, les flux nets restent négatifs passant de -276 M€ en 2022 à -266 M€ en 2023. Les flux d'IDE français vers la RCA et le Tchad restent marginaux en 2023, affichant des entrées respectivement de -5 M€ et nulles. En Guinée Équatoriale, aucune nouvelle entrée de flux d'IDE français n'a été enregistrée. Hors CEMAC, après deux années en hausse, les flux d'IDE français à destination de la RDC observent une diminution en 2023 (-17 M€ contre 186 M€ en 2022).

Le stock total d'IDE français dans la CEMAC s'est établi à 5,6 Mds€ en 2023 (quasi-identique sur un an). Le Congo

Stocks d'IDE entrants français par pays de la CEMAC



demeure le principal récipiendaire des IDE français dans la zone CEMAC, captant environ 44 % du total avec 2,4 Mds€ en 2023, reflétant le poids des secteurs extractifs congolais pour les capitaux étrangers. Ce stock d'IDE français est toutefois en baisse de 30 % sur un an. Le Cameroun suit avec 1,8 Md€, représentant 34 % du stock total d'IDE français dans la région, avec une

augmentation substantielle de 84 % par rapport à l'année précédente. Le Gabon aussi montre une croissance de son stock d'IDE français, avec une hausse de 20 % à 981 M€, soit près de 18 % du total régional. La République Centrafricaine, le Tchad et la Guinée équatoriale représentent un petit pourcentage du total des IDE français dans la CEMAC (respectivement 3 %, 1 % et 1 % du total CEMAC).

Conjoncture

Afrique centrale – Rapport sur l'évolution des taux débiteurs au 1^{er} trimestre 2024 en zone CEMAC

La BEAC a [publié](#) un rapport sur l'évolution des taux débiteurs en zone CEMAC au premier semestre. En substance, entre les premiers trimestres 2023 et 2024, les taux débiteurs moyens des établissements de crédit en zone CEMAC ont fortement progressé, passant de 8,52 % à 10,51 %, soit une hausse de 200 points de base. Sur une base trimestrielle, les taux ont également augmenté de 57 points de base par rapport au dernier trimestre 2023, où ils étaient de 9,95 %. Parallèlement, le volume des nouveaux crédits accordés par le système bancaire a reculé de 0,3 %, s'établissant à 2 454,8 Mds FCFA, contre 2 462,1 Mds FCFA un an plus tôt, marquant également un repli par rapport aux 2 670,9 Mds FCFA du quatrième trimestre 2023. Le Cameroun reste le principal acteur du marché du crédit avec 57,9 % des prêts alloués, bien qu'en baisse par rapport aux 63,9 % du trimestre précédent. À l'inverse, la République Centrafricaine demeure le pays le moins actif avec seulement 1,4 % des crédits octroyés. Les grandes entreprises et les PME ont capté 85,8 % des crédits, avec une augmentation significative pour les grandes entreprises à 1 706,8 Mds FCFA (+26,5 % trimestriellement), tandis que les PME ont vu leur part baisser à 380,3 Mds FCFA, contre 507,6 Mds FCFA trois mois auparavant. Les crédits aux particuliers ont reculé de 26,3 % sur une base trimestrielle, passant de 341,3 Mds FCFA à 251,7 Mds FCFA. De même, les prêts aux administrations publiques et autres entités (ONG, associations) ont diminué. En termes de maturité, les crédits à court terme (≤ 24 mois) dominent largement, représentant 87,8 % des nouveaux prêts, tandis que les crédits à moyen et long terme restent peu élevés, totalisant respectivement 10,3 % et 1,9 % de l'enveloppe globale.

Afrique de l'Est – Composition de la dette externe de l'Afrique de l'Est et de l'Océan indien

La dette externe représente une part importante de la dette totale des pays de la région. Selon le rapport de la Banque mondiale, cette dette externe est majoritairement composée de dette multilatérale dans la région (53,4 % en moyenne). La dette externe d'origine bilatérale est significative dans la région (37,5 %), notamment celle provenant de Chine pour Djibouti, les Comores, le Rwanda et l'Éthiopie. Enfin, la dette privée (11,6 %) se concentre sur quelques pays (Maurice et Soudan en particulier).

Afrique du Sud – L'Afrique du Sud prend la présidence du G20 et dévoile ses priorités stratégiques

Lundi 2 décembre, l'Afrique du Sud a officiellement succédé au Brésil en tant que présidente du G20 : une position d'influence qu'elle espère mettre au service du développement de l'Afrique, de la lutte contre le réchauffement climatique, et d'une

réforme de l'architecture financière internationale, selon la première déclaration du président Cyril Ramaphosa. Premier pays Africain à accéder à la présidence du G20, l'Afrique du Sud s'affirme en défenseur du continent et plaide en faveur de mécanismes visant à compenser financièrement les effets du réchauffement climatique, d'un allègement du poids de la dette des pays à faible revenu, et d'une révision des notations de crédit souveraines, qu'elle souhaite plus justes et transparentes pour les économies en développement.

Afrique du Sud - Le FMI conclut sa mission annuelle d'analyse économique « Article IV »

A l'issue de sa mission annuelle d'analyse économique (dite mission « Article IV »), menée du 11 au 25 novembre, le Fonds Monétaire International (FMI) a publié ses premières conclusions. L'institution monétaire note d'abord l'amélioration des perspectives de l'Afrique du Sud dans un contexte marqué par une confiance renforcée des milieux d'affaires, l'absence de délestages électriques depuis la fin du mois de mars, la reprise de la demande domestique, et la baisse progressive des taux d'intérêts. Elle relève toutefois plusieurs facteurs de risques, qui pourraient peser sur la croissance : l'intensification du protectionnisme, le ralentissement de l'économie chinoise, ou une désinflation plus lente que prévu. Le FMI conditionne ainsi la reprise de la croissance à la mise en place de réformes rapides et ambitieuses, particulièrement sur le plan fiscal. Si la mission a salué les efforts de stabilisation budgétaire présentés dans le budget de mi-parcours, elle les estime insuffisants pour stabiliser la dette, et appelle à une réduction du déficit plus ambitieuse et la mise en place d'un plafond de dette à 60% du PIB (contre une dette publique à 75% aujourd'hui).

Angola – Visite historique du Président américain Joe Biden en Angola

Le Président américain a effectué une visite officielle en Angola du 2 au 4 décembre, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Angola. Il s'agit de la première visite officielle d'un Président américain en Angola, et la première en Afrique depuis celle d'Obama en 2015 au Kenya et en Éthiopie. Cette visite a connu deux moments forts (I) les entretiens entre les deux présidents et les cérémonies officielles au palais présidentiel à Luanda ; (II) la visite du port de Lobito et de ses terminaux, en présence du COO de LAR (Lobito Atlantic Railway), la visite de la grande usine de transformation alimentaire du groupe Carrinho et la participation à un sommet sur le « Corridor de Lobito » en présence des présidents d'Angola, de la RDC et de la Zambie. A cette occasion le Président Biden a confirmé l'octroi d'un prêt de 553 M USD à LAR (consortium européen composé de Trafigura, Mota Engil et Vecturis, en charge de la concession du fret ferroviaire du corridor et plus particulièrement des minerais) pour ses investissements de voirie, matériel roulant et signalétique. Ce prêt est financé par la DFC (353 M USD) et la DBSA (200 M USD), la banque de développement d'Afrique australe.

Angola – La banque Centrale maintient son taux directeur à 19,5 %, et anticipe une inflation de 27 % en fin d'année

Le comité de politique monétaire de la Banque Centrale d'Angola, qui s'est réuni le 19 novembre, a décidé de maintenir son taux directeur à 19,5%. L'institution monétaire a dans le même temps réhaussé sa projection d'inflation pour 2024, de 24,3% à 27%. Si elle suit une trajectoire baissière depuis le mois de mai, la hausse des prix atteignait toujours 29,1% en glissement annuel au mois d'octobre. Le Gouverneur a par ailleurs rappelé le contexte macroéconomique difficile auquel est confronté le pays, caractérisé par un approvisionnement en biens irrégulier, une élimination progressive des subventions aux carburants, un ajustement du prix des communications, des transports et de l'éducation, ainsi que par une hausse persistante des tarifs des prestations de santé. Selon les statistiques de l'INE, le PIB aurait toutefois augmenté de 4,3% au premier semestre 2024, principalement grâce aux performances positives des secteurs du pétrole (+4,6 %), du diamant (+33,3 %), du transport et du stockage (+17,2 %), ainsi que de l'électricité et de l'eau (+8,7%).

Botswana- L'inflation s'est maintenue à un niveau relativement stable en octobre

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsBots), l'inflation a légèrement augmenté au mois d'octobre pour atteindre 1,6% en glissement annuel (contre 1,5 % au mois de septembre). Elle reste toutefois en-dessous de la limite inférieure de l'objectif à moyen terme, fixé entre 3 % et 6 %. Ce taux demeure également bien inférieur à celui de 3,1 % enregistré en octobre 2023. Cette hausse marginale de l'inflation entre septembre et octobre 2024 s'explique principalement par les catégories « aliments et boissons non alcoolisées » ainsi que « biens et services divers », qui ont contribué respectivement à hauteur de 0,8 et 0,7 point de pourcentage à la hausse totale. Le poste « transports » a en revanche exercé un effet modérateur sur la hausse des prix (contribution négative de 0,8 point de pourcentage). Au vu de ces résultats, la Banque centrale du Botswana devrait maintenir son taux directeur stable à 1,9 % lors de son prochain comité de politique monétaire, prévu en décembre 2024.

Cameroun – Fitch confirme la note souveraine du Cameroun à « B »

Le 15 novembre Fitch Ratings a [confirmé](#) la note de défaut émetteur à long terme en devises étrangères du Cameroun à « B » avec une perspective négative, traduisant un risque de dégradation à court ou moyen terme. Cette évaluation est principalement due aux risques politiques et aux difficultés structurelles dans la gestion des finances publiques. L'agence met particulièrement en avant le risque que le Cameroun échoue à obtenir un financement budgétaire de 200 M USD de la Banque mondiale, en raison des retards dans la mise en œuvre des réformes nécessaires. L'absence de ce financement pourrait obliger les autorités à recourir à d'autres ressources, exacerbant ainsi les pressions sur la trésorerie du pays.

Congo – Notation financière du Congo et programme d'échange de titres publics

L'agence Standard and Poor's a [abaissé](#) le 30 octobre 2024 la note financière du Congo à CC/C pour les crédits à court terme et les crédits à long terme souverains en monnaie locale. Elle a été abaissée, mais un peu moins bas, à CCC+/C pour les titres en devises. Moody's a, pour sa part, [maintenu](#) le Congo à Caa2 le 5 novembre. Ces notations considéraient déjà la dette du pays comme un investissement spéculatif. Ces notations prennent en compte la tension de trésorerie dans laquelle se trouve le Congo, comprenant des incidents de paiement externe et interne. L'opération annoncée d'échanges volontaires de titres publics du marché régional, qui a pour but d'en allonger la durée, est considérée par les agences comme une opération d'échange en difficulté. L'opération a permis la mobilisation d'environ 250 Mds FCFA au travers de nouveaux bons du Trésor assimilables allant jusqu'à 52 semaines et un allongement de la durée de vie moyenne de la dette domestique de marché, passant de 2,6 ans à 6,4 ans, avec une part de la dette portée jusqu'à dix ans. Les économies du service de la dette sont estimées à 700 Mds FCFA sur la période 2024-2028. Le FMI, par un « communiqué préliminaire » du 7 novembre, avait indiqué que la croissance du Congo serait de 2,6 % en 2024. Le FMI a également indiqué que des discussions étaient entamées avec les autorités pour obtenir des informations supplémentaires afin d'évaluer pleinement les implications sur les finances publiques du Congo et la stabilité financière régionale, et les mesures des autorités pour atténuer d'éventuels risques associés.

Ethiopie – Conclusion d'un accord au niveau des services sur la 2ème revue du programme FMI

Suite à la mission des équipes du Fonds du 12 au 26 novembre, un accord au niveau des services a été conclu avec les autorités éthiopiennes sur la 2ème revue du programme au titre de la Facilité Élargie de Crédit. Le communiqué du FMI note des progrès notables dans la transition vers un taux de change déterminé par le marché, soutenus par l'assouplissement des exigences de rachat des devises, l'augmentation des transactions sur le marché interbancaire des changes et la création d'un marché interbancaire national. Le FMI constate également un accès facilité aux devises pour les acteurs économiques et la réduction du premium entre marchés officiels et parallèles (inférieur à 10 %). L'approbation de cet accord, proposé au conseil d'administration du FMI prévu dans quelques semaines, entraînerait le décaissement de 251 MUSD à l'Éthiopie. Les prochaines revues du programme auront lieu selon un calendrier semestriel.

Malawi – L'inflation diminue à 32,4 % en octobre 2024

Le taux d'inflation annuel des biens et services au Malawi a diminué, atteignant 32,4 % en glissement annuel en octobre 2024, contre 34,3 % en g.a en septembre 2024. Cette décélération est principalement attribuée à un ralentissement de la hausse des prix alimentaires (de 43,5 % en septembre à 40,3 % en octobre). L'inflation des biens non

alimentaires a également légèrement ralenti, de 21,8 % en septembre à 21,2 % en octobre. Pour mémoire, le 8 novembre, la Banque centrale a décidé de maintenir son taux directeur à 26 %.

Namibie – Les élections portent Netumbo Nandi-Ndaitwah, candidate de la SWAPO, à la présidence

La commission électorale a entériné, mardi 3 décembre, la victoire de Netumbo Nandi-Ndaitwah, candidate du SWAPO et première ministre sortante, qui aurait obtenu 57,3% des suffrages lors d'élections entachées d'irrégularités. La SWAPO, au pouvoir depuis l'indépendance en 1990, réalise un score supérieur aux attentes des observateurs alors que le parti était en perte de vitesse (56% des voix en 2019 contre 86% en 2014), et que les récentes contre-performances de l'ANC (Afrique du Sud), du BDP (Botswana) et du Frelimo (Mozambique) laissaient penser à un mouvement général de désaveu des partis d'indépendance en Afrique Australe. La SWAPO a néanmoins perdu 12 sièges au Parlement (51 sièges sur 96, contre 63 précédemment), illustrant le fort mécontentement de la population face aux difficultés structurelles de l'économie. Même si la Namibie figure dans les 10 pays les plus riches d'Afrique sub-saharienne (PIB par habitant de 4 664 USD), le taux de chômage élevé (18,2%), en particulier chez les jeunes, les faibles taux de croissance (moyenne de 1,6% sur les quatre dernières années), les fortes inégalités persistantes (deuxième pays le plus inégalitaire au monde après l'Afrique du Sud selon l'indice de Gini), et la pénurie de logement nourrissent l'insatisfaction de la population. Au cours de sa campagne, Nandi-Ndaitwah a mis l'accent sur la création d'emplois (objectif ambitieux de 250 000 emplois créés à l'horizon 2029) et l'attraction des investissements étrangers. Les projets d'extraction pétrolière dans le bassin d'Orange, l'abondance des ressources minières (diamants, uranium, or), et le potentiel d'énergies renouvelables (solaire), représentent autant d'opportunités pour la nouvelle présidente de diversifier l'économie, investir dans le développement, et créer des emplois, notamment dans le secteur clé de la construction.

Sénégal – Jusqu'à 153 M USD de pertes de recettes fiscales par an du fait de flux optimisés voire illicites

D'après le [rapport](#) publié par le *Natural resource governance institute* (NRGI), le Sénégal perdrait entre 57 et 153 M USD de recettes fiscales potentielles par an du fait de flux financiers illicites (FFI) ainsi que d'évitement fiscal présumés notamment dans le secteur extractif, ce qui équivaut à entre 1 et 3 % de ses recettes fiscales, dont une grande partie dans le secteur minier. Le rapport précise que les fourchettes d'estimation varient habituellement entre 1 et 12 % des recettes fiscales. Ces fuites financières découleraient notamment de pratiques de fausse facturation commerciale et d'évasion fiscale orchestrées par certaines multinationales et, de manière générale, de transferts de flux de fonds liés à la corruption, à l'exploitation minière illégale, au blanchiment d'argent et au contournement des réglementations. Le rapport souligne que ces pratiques pourraient fragiliser la contribution du secteur extractif au développement du Sénégal, alors que sa contribution aux recettes du pays pourrait

théoriquement être comprise entre 8 et 9% par an jusqu'en 2030. Ce rapport a été publié en août 2024 dans le cadre du [programme](#) TRACES soutenu par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), qui vise à améliorer la gouvernance du secteur extractif.

Somalie - La France annule 138 MEUR de dette somalienne

Un accord bilatéral d'annulation de dette a été signé le 2 décembre à Nairobi par le ministre somalien des Finances, Bihi Iman Egeh, et l'Ambassadeur de France au Kenya, Arnaud Suquet. Cette signature s'inscrit dans le cadre de l'accord du Club de Paris qui avait été trouvé en mars 2024. La Somalie était l'un des trois pays encore éligibles à l'initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTE). Cet accord permet d'annuler l'essentiel de la dette de la Somalie envers le Club de Paris, soit au titre de l'initiative PPTE elle-même, soit au titre d'un effort additionnel allant au-delà de cette initiative. Ces accords d'annulation de dette sont essentiels pour les équilibres économiques et financiers de la Somalie.

Environnement des affaires

Afrique du Sud - L'OCDE recommande de réformer le système sud-africain de passation des marchés publics

Un rapport récent de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a critiqué le système de passation des marchés publics en Afrique du Sud, le qualifiant d'inefficace et vulnérable à la corruption. Ces conclusions font écho aux observations de la Commission Zondo, qui avait déjà relevé les mêmes problématiques dans son enquête sur la capture de l'État. Malgré des cadres réglementaires complexes tels que le Public Finance Management Act (PFMA), le système est fragmenté et trop compliqué, facilitant les abus et rendant difficile la détection des irrégularités. Ces inefficacités, combinées à un manque de transparence et de capacités institutionnelles, entraînent une mauvaise allocation des ressources. Avec un budget annuel de près de 1000 Mds ZAR (52,3 Mds EUR) alloué aux marchés publics, l'ampleur des défis est considérable. L'OCDE recommande une simplification des procédures, l'adoption de solutions numériques éprouvées pour centraliser et automatiser les processus, ainsi qu'une transparence totale via des plateformes accessibles au public. Le rapport insiste sur l'importance d'une gestion des conséquences, appelant à des sanctions strictes pour les fonctionnaires et les fournisseurs qui contournent les règles. Alors que la nouvelle administration promet des réformes, les progrès restent lents. Les pressions internes des différents portefeuilles ministériels et secteurs dépendant de la réforme des marchés publics pourraient accélérer le changement, après une décennie de lenteur bureaucratique. A noter que cette enquête est antérieure à la promulgation en juillet 2024 du Public Procurement Act instaurant un nouveau cadre uniformisé s'appliquant à tous les

organes publics (administrations, institutions, municipalités, provinces, entités publiques) pour l'attribution de marchés publics. Les modalités d'application de la loi n'ont pas encore été publiées.

Ghana - Le Ghana enregistre un excédent commercial de 3,9 Md GHS (260 M USD) au T3 2024

Le Ghana enregistre un excédent commercial de 3,9 Md GHS (260 M USD) au T3 2024, une amélioration par rapport à un déficit commercial de 2,3 Md GHS sur la même période en 2023. L'or consolide sa position de principal produit exporté, représentant 62,1 % des exportations totales au T3 2024 (contre 42,5 % l'année dernière). Celui-ci est exporté à destination des Emirats arabes unis, de la Suisse, de l'Afrique du Sud et de l'Inde. Le pétrole brut arrive en deuxième position des produits exportés par le Ghana (15,5 %) suivi du cacao (2,7 %), du manganèse (2,0 %) et du thon (1,0 %). Concernant les importations ghanéennes, les principaux produits sont les combustibles minéraux et les huiles (23,3 %), principalement en provenance du Royaume-Uni et des Emirats arabes unis, suivis par les machines et matériel électrique (16,3 %). La Chine est le premier pays d'origine des importations ghanéennes, représentant 24,0 % des produits.

Tchad – Accords de partenariat entre le Tchad et la Russie en marge du sommet ministériel Russie-Afrique

Les 9 et 10 novembre à l'occasion du Forum ministériel Russie-Afrique, le Tchad a [signé](#) plusieurs accords de partenariat avec la Russie. Parmi ces accords, on peut citer un renforcement de la coopération éducative avec une intensification des échanges d'étudiants et de professeurs, ainsi que le développement de programmes de formation conjoints. Un partenariat économique autour duquel les entreprises russes et tchadiennes auront davantage d'opportunités de collaborer dans divers secteurs, tels que l'agriculture, l'énergie et les infrastructures. Enfin un renforcement de la coopération politique avec un engagement des deux pays à tenir des consultations régulières pour discuter des questions d'intérêt commun, notamment en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme.

Tchad - Nouveau financement de la Banque Africaine de Développement pour le bitumage de l'axe Kyabé-Mayo

Le 22 novembre, un financement de 44,16 M EUR a été accordé par la Banque Africaine de Développement (BAfD) en faveur du Tchad destiné à financer le bitumage de l'axe routier reliant Kyabé à Mayo ainsi qu'un pont d'une longueur de 55 mètres. Ce financement se compose d'un don de 3,2 M EUR issu du financement concessionnel de la BAfD ainsi qu'un don de 40,96 M EUR de la Facilité d'appui à la transition. Ce projet prévu sur 5 ans (2025-2029) permettra à terme, un désenclavement des régions du Sud-Est afin de faciliter les échanges commerciaux notamment issus des productions agricoles et agropastorales du Moyen-Chari et du Salamat, vers le Soudan et les grands pôles de consommation (Sarh Moundou, N'Djamena, Abéché). Ce

nouveau tronçon devrait être praticable en toute saison et permettra donc une amélioration de la résilience face au changement climatique. Il représentera un axe majeur pour le désenclavement du pays et l'intégration économique régionale de par la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Togo - La Russie parmi les 3 premiers fournisseurs du Togo au 3ème trimestre

Selon l'[Institut national de statistiques économiques et démographiques \(INSEED\)](#) les importations de biens ont augmenté en glissement annuel (g.a.) au T3 2024 de 10,8%. Si les huiles de pétrole (17,6% des importations), demeurent le premier produit importé, leur part dans les importations totales marque une nette hausse en g.a. (+11,8 points), viennent ensuite les véhicules à moteur (3,9% des importations; -0,1 point en g.a.) et les médicaments (3,5%; proportion stable en g.a.). Au T3 2024, les trois premiers fournisseurs du Togo sont la Chine (21 % des importations du Togo), la Russie (8,9 %) et la France (6,8 %), la Russie apparaissant au détriment de l'Inde qui figurait dans ce trio de fournisseurs un an auparavant. Les variations des flux d'importations d'hydrocarbures, particulièrement volatiles en lien avec le fonctionnement des marchés internationaux, pourraient expliquer ces évolutions dans les principaux fournisseurs du Togo. S'agissant des exportations, on observe également une hausse, de 10,2% en g.a avec une structure en évolution, en faveur notamment de la transformation du soja. Au T3, les premiers produits exportés sont les phosphates (20,5% des exportations; part en hausse de 1,9 point en g.a.), les tourteaux de soja (8,3%; +3,9 points) et les huiles de pétrole (8,2%; +0,3 point), tandis qu'en g.a., la part de produits en matière plastique a baissé (6,6%; -0,9 point). Au T3 2024, les trois premiers clients du Togo sont l'Inde, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Au total, le déficit commercial est en hausse de 11,3% en g.a

Projets et financements

Afrique de l'Ouest – La MIGA émet une garantie de plus de 500 M EUR pour des emprunts contractés par la BOAD

Le 25 novembre 2024, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), du Groupe de la Banque mondiale, [a émis](#) une garantie de 506 M EUR en faveur de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). La garantie couvrira en particulier les emprunts contractés par la BOAD auprès des groupes bancaires français Société Générale et britannique HSBC Bank Plc sur une période 15 ans. Les emprunts garantis sont destinés à financer des projets durables et climatiques dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, des infrastructures générales et numériques, de l'habitat et de l'immobilier écologiques, des soins de santé et de l'éducation dans l'UEMOA.

Cameroun – L’Union Européenne investit 60 Mds FCFA dans les infrastructures au Cameroun

Dans le cadre de la deuxième phase du Programme indicatif pluriannuel (PIM) 2025-2027, l’Union Européenne a [annoncé](#) un financement de 91 M EUR (environ 60 Mds FCFA) pour des projets d’infrastructures au Cameroun. Cet investissement vise à stimuler le développement économique et social du pays, renforcer la compétitivité des secteurs clés et favoriser l’intégration régionale en Afrique centrale. Parmi les projets bénéficiaires figurent la construction du pont sur le fleuve Ntem, reliant le Cameroun à la Guinée équatoriale, et l’extension du réseau ferroviaire vers le Tchad. L’Union Européenne soutiendra également la réalisation de la voie de contournement de Yaoundé et le projet hydroélectrique de Kikot, des infrastructures stratégiques pour le développement durable du Cameroun.

Cameroun – La BAfD accorde à Ecobank une facilité de garantie de transaction de 5 M EUR pour soutenir les PME

Cette [facilité](#) de garantie de transaction pour le financement du commerce s’élève à 5 M EUR. Elle permettra à la BAfD de fournir jusqu’à 100 % de garantie aux banques confirmatrices pour le risque de non-paiement résultant de la confirmation des lettres de crédit et autres instruments similaires de financement du commerce émis par Ecobank Centrafrique au profit des entreprises locales et des petites et moyennes entreprises (PME). La garantie de transaction soutiendra ainsi les importations de biens essentiels et d’intrants divers dans des secteurs clés de l’économie centrafricaine, à savoir les télécommunications, l’agro-industrie et l’industrie manufacturière. Cette garantie de transaction permettra à Ecobank d’élargir davantage son offre de crédit d’importation des biens et services aux PME et aux entreprises locales qui sont, en principe les moteurs de la croissance, de la création d’emplois et qui se trouvent très souvent confrontées à des difficultés d’accès au financement bancaire.

Côte d’Ivoire – Signature de 5 conventions avec l’UE pour des financements à hauteur de 112 M EUR

Le 27 novembre 2024, le ministre ivoirien des Finances et du Budget et l’Ambassadrice de l’Union européenne en Côte d’Ivoire ont signé cinq conventions de financement d’un montant total de [112 M EUR](#) dans le cadre de la mise en œuvre du Programmes d’Action Pluriannuel (PAA) de l’Union pour le pays. La première convention, d’un montant de 50 M EUR, porte sur un appui budgétaire à l’Etat ivoirien visant à soutenir la mise en œuvre de son plan national de développement (PND 2021-2025). La deuxième (22 M EUR) vise à améliorer la gestion des ressources naturelles, notamment des forêts ainsi que la sécurité sanitaire alimentaire dans le cadre du Programme d’appui aux systèmes sylvicole et agroalimentaire durables en Côte d’Ivoire (PASSAD). La troisième (15 M EUR) visera à financer le Projet d’appui à la production d’énergie verte (PAPEV), notamment d’électricité à partir de sources d’énergies renouvelables. Financé à hauteur de 15 M EUR, le Programme de lutte contre le blanchiment d’argent, le financement du terrorisme et la prévention de l’extrémisme violent vise le

renforcement du dispositif national de sécurité et de gouvernance. Enfin, une dernière convention (10 M EUR) devrait financer la gestion des migrations, notamment la mise en place de mécanismes d'accompagnement et de réintégration durable des migrants de retour volontaire.

Kenya - Financement de projets d'infrastructure : le Kenya pourrait émettre une obligation diaspora et mobiliser des nouveaux partenaires pour des PPP

Le gouvernement kényan envisage d'émettre une obligation diaspora (Diaspora bond) de 3,6 Mds EUR (500 Mds KES) et de mobiliser de nouveaux partenaires pour des partenariats public-privé (PPP) afin de financer des projets d'infrastructure, comme la modernisation de l'aéroport JKIA et des lignes électriques de transmission, après l'annulation de ceux avec le groupe Adani. L'initiative Diaspora bond bénéficierait de l'assistance technique de la Banque mondiale via la Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) et repose sur le constat de l'augmentation des transferts de capitaux de la diaspora, qui ont atteint 4 Mds USD en 2024. Par ailleurs, le Kenya cherche à diversifier ses financements entre PPP et partenaires de développement pour renforcer ses infrastructures électriques, en recherchant de nouveaux partenaires.

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Afrique du Sud - EDF boucle le financement de trois projets de stockage d'énergie en Afrique du Sud

EDF a finalisé le financement des projets Oasis Aggeneis (77 MW/308 MWh) et Oasis Nieuwehoop (103 MW/412 MWh) en Afrique du Sud, après avoir clos celui d'Oasis Mookodi (77 MW/308 MWh) en octobre. Ces trois projets de systèmes de stockage d'énergie par batteries (BESS), totalisant 257 MW/1 028 MWh, seront déployés dans la région du Cap Septentrional (Northern Cape) et représentent les plus importants projets de ce type sur le continent africain. Ces initiatives sont développées dans le cadre du programme BESIPPPP (Battery Energy Storage Independent Power Producer Procurement Programme), visant à renforcer la stabilité du réseau opéré par Eskom. Le consortium dirigé par EDF, comprenant les producteurs locaux Mulilo, Pele Energy Group et Gibb-Crede, a levé 7 7 Mds ZAR (366 M EUR) auprès de Standard Bank of South Africa et ABSA pour financer ces projets. Chaque installation inclut une participation de 5 % pour les communautés locales via un Community Trust. Les travaux devraient s'achever dans les 24 prochains mois. EDF Renouvelables continue également à développer des projets hybrides combinant éolien, solaire et stockage dans le Northern Cape, consolidant ainsi sa présence en Afrique du Sud. Le programme BESIPPPP prévoit d'ajouter 615 MW/2 460 MWh dans le cadre de ses

fenêtres de financement suivantes, avec l'objectif d'améliorer durablement l'infrastructure énergétique du pays.

Botswana - Un tribunal botswanais annule des contrats d'infrastructures d'eau attribués à des entreprises chinoises

Le Tribunal des marchés publics du Botswana a annulé l'attribution d'un contrat de 1,8 Md BWP (125 M EUR) pour la construction de systèmes d'approvisionnement en eau dans les régions de Ghanzi South et Kgalagadi North, initialement accordé à China Civil Engineering Construction Corporation et Zhong Gan Engineering & Construction Corporation. Cette décision découle d'irrégularités majeures constatées lors du processus d'évaluation, suscitant une enquête pour corruption visant le ministère des Terres et des Affaires hydriques et son secrétaire permanent de l'époque, Dr Kekgonne Baipoledi. Le litige a été initié par Tawana JV, un consortium local regroupant G4 Civils, Landmark Projects et Asphalt Botswana, après que leur offre ait été disqualifiée lors de l'évaluation financière. Tawana JV a contesté la méthodologie utilisée par le ministère, affirmant que leur proposition avait été injustement évaluée. Cependant, l'enquête du tribunal a révélé que China Civil ne respectait pas l'un des critères d'évaluation technique, échouant deux fois à atteindre le seuil minimal requis pour progresser à l'étape financière. Malgré ces échecs, Baipoledi et le Directeur de la Surveillance des Achats ont permis à China Civil de passer à l'étape suivante, en dépit des recommandations contraires des équipes d'évaluation. Le Tribunal a annulé l'attribution du contrat, renvoyé l'affaire à la Direction des crimes économiques et de la corruption (DCEC) pour enquête, et ordonné le remboursement des frais de plainte à Tawana JV. Le ministère devra également assumer les coûts de l'appel. Les parties disposent de 30 jours pour contester la décision devant la Haute Cour.

Burkina Faso – Le gouvernement envisage d'accroître les recettes minières

Le gouvernement [a adopté](#) le 27 novembre 2024 un décret portant fixation des taxes et redevances minières. Les principales innovations de ce décret concernent notamment : (i) la réduction du délai maximum de paiement des redevances proportionnelles pour les substances de mines de 2 mois à 21 jours ; (ii) le paiement des taxes superficielles au plus tard le 31 mars de l'année en cours ; (iii) la revue à la hausse des droits fixes et taxes superficielles ; (iii) la création de nouveaux droits fixes et de redevances ; (iv) la fixation des redevances proportionnelles perçues sur les exportations de l'or en fonction de l'évolution des cours. Avec l'adoption de ce décret, le gouvernement entend améliorer les recettes de l'Etat liées au secteur minier.

Cameroun – Harmonisation des tarifs d'électricité

Depuis le 1^{er} novembre 2024, Eneo, concessionnaire exclusif de la distribution d'électricité au Cameroun, applique des [tarifs uniformisés](#) pour les abonnés prépayés et postpayés, conformément à la demande de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel). Cette mesure garantit une facturation identique pour tous les

consommateurs, qu'ils soient résidents ou professionnels. Résultant de concertations entre l'Arsel et les associations de consommateurs, l'harmonisation poursuit trois objectifs principaux : assurer une tarification équitable pour tous, simplifier la structure des tarifs et rendre les factures plus compréhensibles pour les clients.

Centrafrique – Le Processus de Kimberley lève l'embargo sur les diamants Centrafricain

Après 11 années d'embargo, le Processus de Kimberley (PK) a [levé](#) les restrictions sur les diamants de la République centrafricaine (RCA), marquant un tournant décisif mais controversé. Bien que la décision soit saluée comme une avancée majeure vers la normalisation du commerce des diamants, elle suscite des critiques. L'embargo, censé limiter l'influence des groupes rebelles et criminels, aurait surtout favorisé la contrebande et les activités illicites. La Coalition de la Société Civile (CSC) a appelé à une réforme profonde du PK, insistant sur la nécessité de s'attaquer aux causes structurelles telles que la pauvreté, la corruption et les violations des droits humains. Elle exhorte également à renforcer la coopération avec des initiatives comme l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI) et à intégrer les communautés minières locales dans les processus décisionnels. Cette levée d'embargo est perçue comme une opportunité de garantir une gouvernance plus transparente et de soutenir les 150 000 à 300 000 mineurs artisanaux en leur offrant des circuits commerciaux légaux et sécurisés.

Congo – Des sociétés chinoises vont mobiliser des financements pour la production d'énergie

L'entreprise chinoise China Overseas Company Limited va mobiliser des financements pour la [construction](#) du barrage de Sounda, le plus grand barrage hydroélectrique situé dans le sud du pays avec une production attendue comprise entre 600 et 800 mégawatts. Le coût de ce projet est estimé à 1 300 Mds FCFA. Les travaux devraient démarrer en janvier 2025 pour une durée de cinq ans. De son côté, la société chinoise Complant s'associe à une société locale, Tinda Energy Congo, pour un [projet](#) d'électrification hybride baptisé « Ignié 2021-2046 », qui vise à produire 65 mégawatts dans la Zone économique spéciale d'Ignié. La société chinoise doit rechercher les financements pour la réalisation de ce projet dont la production permettrait de renforcer les capacités de la société nationale Energie électrique du Congo (E2C) mais aussi d'alimenter en haute tension le parc industriel de Maloukou. Le projet se fera en deux volets, d'abord la construction d'une centrale solaire de 55 mégawatts, ensuite la construction d'une centrale biomasse de 10 mégawatts. Les projets « Sounda » et « Igné 2021-2046 » devraient renforcer l'offre énergétique du pays qui s'élève à 720 mégawatts dont une grande partie se perd en raison d'un circuit de transport défectueux.

Kenya – Rubis Energy Kenya annonce la création de RUBISOL, co-entreprise avec Solarise Africa pour développer l'énergie solaire en Afrique de l'Est

Rubis Energy Kenya annonce la création de RUBiSOL, une joint-venture avec Solarise Africa, visant à fournir des solutions d'énergie renouvelable décentralisées aux entreprises en Afrique de l'Est. En parallèle, Rubis Energy Kenya installera des panneaux solaires sur ses stations-service et dépôts dans le cadre de ses objectifs de décarbonation.

Mali – 45 M USD versés à l'Etat par Ganfeng Lithium dans le cadre de la cession du projet Goulamina

Le 26 novembre 2024, Leo Lithium [a annoncé](#) le bouclage de la vente de sa participation de 40 % dans le projet de lithium de Goulamina. La compagnie chinoise acquéreuse Ganfeng Lithium a ainsi effectué une première tranche de paiement d'un montant de 161 M USD, duquel a été déduit et versé directement à l'Etat malien 44,7 M USD au titre de de l'impôt sur les plus-values. La seconde tranche, d'un montant de 171,2 M USD en plus des intérêts, devrait être payée par Ganfeng d'ici le 30 juin 2025

Industrie, transports et services

Afrique du Sud - Performance contrastée des ventes au détail et des ventes dans le secteur automobile au mois de septembre

Selon l'agence nationale des statistiques StatsSA, les ventes au détail ont augmenté de 0,9 % sur un an au mois de septembre 2024. Cette hausse a été principalement tirée par les « détaillants généraux », dont les ventes ont progressé de 4,5 % (soit une contribution positive de 2,1 points au total). Le poste « textiles, habillement, chaussures et articles en cuir » s'est en revanche fortement contracté (-5,5 %, soit une contribution négative de 0,9 point au total). Sur l'ensemble du troisième trimestre, les ventes au détail ont enregistré une hausse de 2,0 % par rapport à la même période de l'année précédente. StatsSA a également relevé une baisse de 7,1 % des ventes de véhicules en septembre 2024 par rapport à l'année précédente. Les principaux contributeurs négatifs à cette baisse ont été les véhicules neufs (-13,9 %, soit une contribution négative de 3,5 points au total), les ventes d'accessoires (-7,9 %, soit -1,6 point) et les ventes de carburant (-5,8 %, soit -1,6 point). Sur l'ensemble du troisième trimestre, les ventes du secteur automobile ont diminué de 3,9 % par rapport à la même période de 2023.

Afrique du Sud - Le National Treasury propose une hausse des taxes sur le vin et la bière

Le Trésor sud-africain (National Treasury) a publié des propositions visant à augmenter le droit d'accise sur le vin et la bière dans le but de réduire l'abus d'alcool, suivant les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette annonce a suscité une vive opposition de la part des producteurs. Les propositions incluent une révision des droits d'accise en fonction du contenu alcoolique. Par exemple, le vin contenant entre 9 % et 16,5 % d'alcool serait taxé à 1,8 fois le taux actuel (8,36 ZAR par litre, soit 0,43 EUR), tandis que la bière et les boissons fermentées seraient soumises à une structure similaire. Le Trésor envisage également un prix plancher pour l'alcool, interdisant les ventes en dessous d'un certain seuil, afin de limiter les promotions agressives. Les parties prenantes ont jusqu'au 13 décembre 2024 pour soumettre leurs commentaires, un délai jugé insuffisant par les représentants du secteur. Cependant, ces mesures risquent d'entraîner une augmentation des prix à la consommation, compromettant l'accessibilité sans nécessairement réduire les abus. Christo Conradie, responsable des relations avec les parties prenantes chez South Africa Wine, a averti que ces taxes pourraient encourager le commerce illicite, comme observé avec le tabac pendant la pandémie de COVID-19, et a critiqué l'écart avec les pratiques internationales. Il a souligné également que 43 % des fermes vinicoles opèrent à perte, tandis que seulement 8 % génèrent un revenu durable, avec un retour sur investissement moyen de 0,73 %. Le document du Trésor propose également des efforts pour combattre le commerce illicite, qui représente 14 % à 22 % du marché, conformément aux recommandations de l'OMS.

Guinée – Lancement du Port Community System

Le 27 novembre 2024, Le Ministre du Budget a [présidé](#) la cérémonie de lancement de la plateforme Port Community System (PCS). Intégré à la plateforme électronique du Guichet Unique du Commerce Extérieur de Guinée (GUCEG), le PCS permet d'automatiser et de centraliser les données et opérations entre les différents acteurs portuaires, offrant ainsi un accès rapide et sécurisé aux informations essentielles pour la gestion des opérations commerciales. En outre, le PCS permettrait de faire passer le délai de traitement des opérations portuaires de 4 jours à 3 heures. A noter que cette initiative s'inscrit également dans la préparation des structures logistiques pour accompagner le programme Simandou 2040.

Madagascar – Instauration d'une taxe de 5 % sur le chiffre d'affaires des opérateurs de paiement mobile

Le gouvernement malgache a annoncé fin novembre la création d'une taxe de 5 % sur le chiffre d'affaires des opérateurs de monnaie électronique par mobile, inscrite dans le projet de loi de finances initiale pour 2025. Cette taxe remplacerait le projet initial de création d'une taxe de 0,5 % sur les transactions de monnaie électronique

supérieures à 150 000 MGA (environ 30 EUR). Les opérateurs concernés (Mvola, Orange Money, Airtel Money) ont été consultés par le gouvernement.

Namibie – AGL prévoit d’investir près de 40 M USD en Namibie d’ici 2030

Africa Global Logistics (AGL), filiale française du groupe italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC), a annoncé un investissement de 731 M NAD (40 millions USD) en Namibie d’ici 2030 pour soutenir les secteurs pétrolier, gazier et des énergies renouvelables. Cet engagement comprend la construction d’un entrepôt à Walvis Bay ainsi que le développement d’installations supplémentaires à Lüderitz. Ces infrastructures viseront à accompagner les activités d’exploration pétrolière et gazière ainsi que l’importation d’équipements liés aux énergies renouvelables, comme les éoliennes. AGL a également annoncé la création d’une unité énergétique dédiée aux services pétroliers et gaziers, en réponse à la demande croissante liée aux récentes découvertes majeures de TotalEnergies et Shell en Namibie. L’entreprise explore également des partenariats visant à améliorer les infrastructures ferroviaires. En avril dernier, AGL avait signé le contrat de gestion du terminal vraquier de Walvis Bay, qui sera notamment utilisé pour les exportations de fer, de manganèse, de cuivre, de charbon, de lithium, mais aussi éventuellement de produits agricoles. A noter que Terminal Investment Limited (TIL), autre filiale du groupe MSC, avait déjà obtenu fin 2022 la concession pour le terminal de conteneurs de Walvis Bay.

Sénégal - Revalorisation du prix de l’arachide de +9% par rapport à la campagne précédente

Le 26 novembre 2024, à l’occasion d’un conseil interministériel dédié à la campagne de commercialisation agricole présidé par le Premier ministre, les autorités sénégalaises [ont annoncé une augmentation](#) de 8,9% du prix d’achat au kilogramme de l’arachide auprès des producteurs pour la campagne 2024-2025, le portant à 305 FCFA (0,46 EUR), contre 280 FCFA (0,42 EUR) lors de la précédente campagne. Cette revalorisation du prix de l’arachide, qui précède le démarrage des opérations de collectes le 5 décembre, intervient après l’interdiction des exportations en vigueur depuis le 15 novembre. A travers à cette mesure, le gouvernement souhaite ainsi assurer la disponibilité de la récolte pour la satisfaction des besoins des industriels du pays tout en assurant une meilleure rémunération des producteurs. Avec cette même volonté, le Premier ministre aurait [affiché](#) l’ambition d’un prix avoisinant 500 FCFA (0,76 EUR) dans les prochaines années.

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobniak**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Pierre Séjourné**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Mathieu Bruchon**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperthe**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Christophe Morchoine**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Samuel Lefebvre**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Marc Legouy**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Benoît Campagne (benoit.campagne@dgtrésor.gouv.fr)

Adrien Massebieau (adrien.massebieau@dgtrésor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtrésor.fr/subscribe/>